

Bulletin d'histoire politique

Bédard, Éric, Les réformistes, Montréal, Boréal, 2009, 412 p.

Serge Gagnon



Volume 18, numéro 3, printemps 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054847ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054847ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, S. (2010). Compte rendu de [Bédard, Éric, Les réformistes, Montréal, Boréal, 2009, 412 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 18(3), 293–298.
<https://doi.org/10.7202/1054847ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Serge Gagnon
Historien
Professeur retraité
UQTR

Bédard, Éric, *Les réformistes*, Montréal, Boréal, 2009, 412 p.

Si un historien de ma génération avait traité du sujet, il aurait peut-être insisté sur les contextes démographique, économique et social auxquels étaient confrontés les décideurs politiques canadiens-français des années 1840. Pour étoffer cet arrière-plan matériel, il aurait lu ou relu Fernand Ouellet et Albert Faucher, Jean Hamelin et Yves Roby, peut-être quelques historiens de l'Ontario, Bruce Curtis, par exemple. Car l'État est un régulateur qui intervient pour rétablir l'équilibre rompu ou résoudre des problèmes spécifiques d'une totalité : sous l'Union, les tensions démographiques suscitées par l'hypernatalité canadienne-française connaissaient enfin un dénouement ; pour atténuer l'exode vers les États-Unis, le gouvernement colonial a mis en œuvre des politiques favorisant l'accès aux territoires inoccupés. La création de bureaux d'enregistrement des hypothèques, jusqu'alors privées et secrètes, faisait disparaître un irritant du marché immobilier. Le régime seigneurial aboli en 1854, mais dès le début, l'auteur le souligne, le nouveau régime à Montréal facilitait les échanges en faisant notamment disparaître l'onéreuse taxe de vente versée au seigneur à chaque mutation de propriétaire.

Sur le plan proprement politique, un vieillard de 70 ans (comme moi) aurait peut-être rappelé ce que Michel Brunet, diplômé comme Bédard en science politique, a souvent fait valoir : la responsabilité ministérielle, essentielle à la démocratie en régime parlementaire britannique, a été accordée au Canada-Uni seulement après que les *Canadians* furent devenus majoritaires. Les prédécesseurs de la génération Bédard avaient souligné que l'Union du Haut (l'Ontario) et du Bas-Canada (le Québec) était née d'un esprit de vengeance au lendemain des rébellions, une donnée que ne conteste pas l'auteur sans qu'il sente toutefois le besoin de rappeler que la représentation égale en nombre de députés dans les anciens Haut et Bas-Canada désavantageait lourdement la province la plus peuplée, appelée par ailleurs à supporter la dette énorme de la province voisine. Il n'est pas

indifférent de savoir que le service de la dette du Haut-Canada accaparait tous les revenus de cette colonie, vouant l'Ontario à l'impasse financière n'eût été le partage du fardeau avec les contribuables du Bas-Canada. La banque britannique Baring est intervenue auprès de la classe politique métropolitaine, faisant valoir que le refus de fusionner les deux provinces mettait en péril ses créances canadiennes.

Tout ce que je viens de rappeler est supposé connu par les lecteurs de Bédard qui se donne comme objectif de réhabiliter l'histoire politique tombée en disgrâce après le triomphe de l'histoire économique et sociale. L'auteur se démarque par ailleurs de l'historiographie nationaliste et néo-nationaliste, plus ou moins revancharde, qui en la personne de Maurice Séguin, avait présenté LaFontaine et sa mouvance comme des *vendus*, suivant le vocabulaire d'époque, c'est-à-dire des collaborateurs avec l'ennemi *canadian*. L'historien corrige Brunet (p. 72) et Séguin dont les interprétations ont nourri la pensée souverainiste. Serait-il bon-ententiste, comme on disait dans mon temps? Pas davantage; on ne s'étonne donc pas que les études de Jacques Monet (sa biographie fouillée de LaFontaine et surtout *La première révolution tranquille*, 1981) ne trouvent de niche dans la nouvelle pensée historique dont l'auteur est un chef de file. Au reste, l'idée de génération est une des clés de lecture de l'essai, d'où le sous-titre du livre: «Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle». Je rappelle que Bédard a collaboré à un livre-manifeste sous la direction de Stéphane Kelly (*Les idées mènent le Québec, essais sur une sensibilité historique*, 2003); comme ses pairs il croit à l'efficacité et à la sincérité du discours élitaire, sans y soupçonner une quelconque machination de la classe dominante.

Le livre de Jacques Monet, sous-titré «le nationalisme canadien-français (1837-1850)», est paru au lendemain du référendum de 1980. L'étude de Bédard a pris forme dans la douleur de l'échec du second référendum sur la souveraineté. Contrairement à ceux qu'il appelle les cyniques, la défaite amère de 1995 ne l'a pas conduit au défaitisme et à la démission. Voilà pourquoi il a voulu connaître le cheminement d'anciens rebelles, devenus les artisans du mouvement (l'auteur dit *moment*) réformiste lorsqu'ils ont pris conscience que le rappel de l'Union était impossible. De ce point de vue, et je le dis avec admiration, le livre constitue une magistrale démonstration empirique de l'axiome *la politique est l'art du possible*.

Les exégètes de la pensée historique américaine ont noté que durant des périodes de stabilité sociale, une sorte de récit de consensus s'est élaborée, alors que durant les moments de déséquilibres et de conflits, les historiens ont privilégié l'étude des affrontements survenus dans le passé. Au moment de la Révolution tranquille, alors que tout était remis en question, ma génération s'est particulièrement intéressée aux extrémistes du passé; d'où cette profusion d'articles, livres et thèses sur les rébellions, les

Rouges et les ultramontains: «Pendant longtemps, la pensée politico-religieuse de l'époque réformiste est réduite à deux camps distincts et antagonistes: à gauche, le libéralisme doctrinal et plutôt anticlérical des rouges, et à droite, l'ultramontanisme de M^{sr} Bourget et d'une Église catholique alors dominée par l'intransigeance du Pape Pie IX. Dans cette lutte de titans entre deux visions irréconciliables, il ne semble pas y avoir de place, quelque part au centre, pour les réformistes au pouvoir» (p. 212). Or les décideurs ont des responsabilités que n'ont pas les intellectuels dont l'imagination fertile multiplie les scénarios de sociétés idéales. Pragmatiques, les réformistes ont conquis le pouvoir de sorte qu'ils n'avaient que faire des intellectuels sans prise sur les réalités. Le mouvement réformiste n'aurait rien accompli s'il ne s'était appliqué à proposer et à faire voter des mesures acceptables et réalistes.

Qu'est-ce qu'un Réformiste, parfois désigné comme libéral (p. 95)? «Le libéralisme des réformistes n'est [...] pas centré sur l'individu, mais sur la communauté nationale. Il s'agit moins de servir une quelconque eschatologie moderniste que de prémunir une nationalité contre d'éventuels reculs politiques, voire sa disparition» (p. 95). «[...] pour ces derniers le meilleur des mondes serait celui où tous les Canadiens français parleraient d'une seule voix [...] Ferments de division, les partis sont à leurs yeux une abomination» (p. 100-101). Ils poussent à l'extrême ce souci d'union nationale (p. 107) comme condition de la pérennité. Ne nous étonnons pas que ces «démocrates modérés» (p. 110) se méfient des Rouges; à leurs yeux, ceux-ci préconisent une forme excessive de démocratie, porteuse de désordre. D'où l'admiration réformiste pour l'équilibre des pouvoirs en régime constitutionnel britannique. LaFontaine et ses alliés préconisent ce que l'auteur appelle le «suffrage capacitaire». Le droit de vote et la capacité de gouverner sont tributaires de la propriété. Même si Étienne Parent privilégie «les capacités littéraires, intellectuelles», George-Étienne Cartier associe la «capacité politique» à la propriété; «l'énergie déployée pour l'acquérir et les vertus démontrées pour la conserver et la faire fructifier sont les signes évidents d'un jugement éclairé» (p. 116). Dans un discours du début des années 1850, Cartier explicite en des termes on ne peut plus concrets: «Un homme qui possède une propriété de £1000 a certainement plus les qualifications pour devenir un bon législateur qu'un homme qui perd son temps à lire des ouvrages sur la politique et la démocratie [...] Une constitution qui aurait pour effet d'éloigner les jeunes hommes de l'industrie au profit de la politique est mauvaise. Ceux-ci doivent d'abord apprendre à faire de l'argent, après, ils pourront s'engager en politique» (cité p. 124). On aura compris que les réformistes n'étaient «pas des penseurs» (p. 140), mais parfois des hommes que l'aisance financière (comme celle de LaFontaine) rendait disponible au service de la collectivité.

L'essai thématise en chapitres la pensée et l'action réformistes en matière économique, pénale, religieuse, mais surtout nationale. Au chapitre du développement matériel, certains auraient sans doute préféré que l'exposé commence par un état des lieux. L'auteur y vient en cours d'exposé lorsqu'il décrit le chemin parcouru en matière de transport ferroviaire et de besoin de capitaux pour financer les infrastructures (p. 157-159). Le lecteur nous persuade que les réformistes ne sont pas agriculturistes, comme l'a soutenu Michel Brunet, même si l'agriculture occupe une place considérable dans leur pensée économique. La collectivité canadienne-française n'est-elle pas massivement engagée dans cette activité économique, Montréal et Québec étant à moitié anglaises? Lorsqu'ils parlent d'industrie, on ne sait trop à quelle réalité renvoient les réformistes; du moins on sent le caractère polysémique du concept qui souvent désigne autant les gens industriels que les entreprises industrielles. Ces fils de la campagne, auraient dit les sociologues de l'École de Chicago, vivaient à la ville une sorte de *folk urban continuum*.

L'ouvrage se démarque sensiblement des essais à la Stanley-Bréhault Ryerson. Les conditions misérables de la classe ouvrière, au travail comme au foyer, qui servaient de toile de fond à la critique des élites politiques ne sont pas dans la mire des historiens post-marxistes. La posture est réaffirmée dans un chapitre sur la religion. «Ma perspective est [...] "post-marxiste", c'est-à-dire qu'elle ne considère pas, *a priori*, le discours sur le religieux comme un discours de légitimation du pouvoir» (p. 213). L'auteur s'affaire à démontrer que l'union du trône et de l'autel ne s'est pas amorcée durant le «moment réformiste». Les têtes d'affiche du groupe, surtout ceux qui ont connu la prison pour crime de lèse-majesté, n'ont pas oublié les anathèmes de l'Église contre les rebelles. LaFontaine résiste à Bourget lorsque celui-ci réclame qu'on décrète l'Action de grâces jour férié (p. 220). En dépit de tout ce que les historiens de ma génération ont pu écrire, y compris moi-même, il faut bien admettre que les réformistes ont veillé à ce que l'État, et non l'Église, reste le maître d'œuvre de l'appareil scolaire. Par contre ceux-ci reconnaissent l'importance de la mission sociale des prêtres et celle de la transmission de la morale et de la foi à travers l'institution scolaire: «Rendre le peuple meilleur», tel est le titre du chapitre sur la religion. Les campagnes contre le luxe et la tempérance ont ainsi contribué à l'assainissement des mœurs; «l'intempérance, peut-on lire dans une déclaration d'obédience réformiste, mène au crime, à la folie et à la mendicité» (p. 239); il n'est pas dit que l'alcoolique risque l'Enfer, les politiciens réformistes ne répètent pas les sermons du dimanche; on peut même douter qu'ils en aient été les auditeurs assidus; «malgré une attention soutenue, je n'ai pu déceler chez LaFontaine d'interrogation de nature spirituelle dans sa correspondance» (p. 243), écrit Bédard. Selon un vocabulaire qui nous est familier, le cheminement du chef politique

paraît épouser le profil de l'agnostique. Après sa mort subite, Étienne-Michel Faillon, historien sulpicien, écrit de leur ami : « Voilà comment il est mort, après avoir retardé de jour en jour son retour à Dieu [...] Il s'est sacrifié pour les autres, n'a laissé que fort peu de biens ; et avec tout cela, n'a rien fait pour Dieu et s'est présenté devant lui les mains vides » (cité dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IX, p. 493-494 ; la lettre est reproduite au complet dans Ls.-P. Cormier, *Lettres à Pierre Margry*, PUL, 1968, p. 126 et suiv.).

Le chapitre 4, « Assainir le corps social », est peut-être le meilleur. L'auteur analyse le système pénal et judiciaire que les réformistes ont, c'est le cas de le dire, réformé. D'entrée de jeu, Bédard prend ses distances vis-à-vis des émules de Michel Foucault dont les auteurs d'ici reprennent, écrit-il, « autant les fulgurances stylistiques » que les thèses. À mon sens, l'essayiste français a quelque peu donné dans le complexe de persécution. À le lire et à le croire, on souscrit à une certaine philosophie du complot des dominants contre le bon peuple auquel les sociologues Pierre Bourdieu et Jacques Donzelot (*La police des familles*) n'ont pas, non plus, échappé. Il est courageux de critiquer cette espèce d'adulation pour la gauche intellectuelle française, si répandue dans ma génération. Sait-on seulement que Raymond Boudon, prémuni contre les postulats téléologiques de Bourdieu, a formé deux des meilleurs sociologues du Québec actuel ?

Les réformistes se sont véritablement souciés de réhabiliter le criminel et pas seulement de l'enfermer et de le punir, comme le suggère la scholastique foucaldienne. Référant au rapport de Wolfred Nelson sur le système carcéral, Bédard souligne les silences de Jean-Marie Fecteau sur les mesures de réinsertion sociale proposées par le commissaire enquêteur. Il faut traiter, préconise-t-il, les prisonniers avec humanité, faire de certains « des menuisiers, des cordonniers ou des tailleurs » (p. 197) : « Jean-Marie Fecteau ne fait jamais mention de cette partie du rapport Nelson, pas même dans la seconde partie de son ouvrage *La liberté du pauvre*, qui porte précisément sur la représentation du crime [...] ni dans sa bibliographie. Ce silence ne saurait s'expliquer par l'ignorance, puisque Fecteau cite abondamment ce rapport dans un article [...] écrit en collaboration avec d'autres chercheurs. Cette omission étonnante s'explique probablement par le fait que le rapport Nelson ne cadre pas du tout dans la démonstration très foucaldienne proposée par Fecteau, lequel cherche avant tout à dénoncer le caractère exclusivement répressif d'une élite bourgeoise qui ne souhaitait d'aucune manière, selon lui, la réhabilitation du criminel ou du délinquant » (p. 196 et suiv.).

Je passe mon tour (p. 200-207) sur les conceptions réformistes du rôle de la femme, confinée à la sphère privée, gardienne du foyer, auréolée de vertu. L'abolition du droit de vote des femmes (1849) institutionnalise son incapacité face à l'espace public. La transition vers ce statut inférieur a été

étudiée dans un article stimulant et suggestif d'Allan Greer («La république des hommes: les Patriotes de 1837 face aux femmes», RHAF, printemps 1991).

«Conserver l'essentiel», c'est le titre du dernier chapitre. L'essentiel, ce n'était pas le ciel, du moins pas encore. Même si Gérin-Lajoie a songé au sacerdoce pour se rallier à l'idée que l'engagement dans la cité était plus utile à ses compatriotes et si Étienne Parent a été sans doute plus près de la communauté chrétienne que LaFontaine, l'essentiel, c'était la langue. Sur l'engagement national de l'historien François-Xavier Garneau, sur son acharnement à construire une mémoire collective, il y a ici des pages sublimes qui feraient bonne mine dans une anthologie... littéraire. L'émotion, après tout, n'est pas interdite dans la dissertation savante, pourvu qu'elle soit contenue dans des limites acceptables. Au reste, la solennité de la prose garnélienne invite à en rendre compte avec ce tonus particulier. Les réformistes ont donc fait tout ce qui était humainement possible afin de conserver la nationalité, faisant mentir les auteurs du dessein assimilateur de 1840. La langue a été, grâce à leur inlassable zèle, officiellement admise à l'Assemblée binationale du Canada-Uni. Réformer les institutions, sans jamais trahir la cause transcendante, transmettre la langue de «nos ancêtres» à l'école, préserver ce dépôt sacré, telle a été la priorité des réformistes. Bédard le soutient dans une langue admirable qu'on a pris la fâcheuse habitude de profaner trop souvent dans l'espace médiatique. Ce capital culturel essentiel à la survie des nations a survécu à l'échec de 1837. Quand Bédard aura mon âge, on dira, j'espère, que l'échec de 1995 n'a pas compromis cette richesse admirablement servie par la prose l'auteur.